

## Procès-verbal

### Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC)

Assemblée générale du 26 juin 2005  
09h30 à 12h20 au CTCL

#### Membres du Conseil général présents :

Claude Bélanger      Benoît Leblanc  
Louise Brault        Denis Mayers  
Dominique Grenier    Jean Trudel  
Diane Lachaine

Trente-deux (32) membres et/ou leur représentant sont présents à l'Assemblée (Annexe 1).

#### 1. Accueil et inscription des membres

Accueil des membres-proprétaires du Lac Caribou. Café, jus et brioches sont servis, compliments du marché Provigo de Sainte-Agathe-des-Monts. Inscription des membres et renouvellement de la cotisation 2005-2006.

#### 2. Mot de bienvenue et présentation des invités et des membres : Diane Lachaine

Ouverture de la rencontre à 10h25.

Diane Lachaine débute l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres qui ont répondu à l'invitation de cette quatrième assemblée générale durant laquelle seront présentés entre autres le rapport des activités et le bilan financier pour l'année 2004-2005, les priorités et les objectifs ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2005-2006. Diane Lachaine mentionne les nouveaux propriétaires qui sont tous devenus membres de l'Association. Elle demande à chacun des membres de se présenter et de se situer géographiquement autour du lac. Au fur et à mesure de la présentation de chacune, elle souligne les membres du Conseil et leurs responsabilités

#### Présentation des membres du Conseil général et de leurs responsabilités.

Benoît Leblanc	Trésorier et sous-comité Bateaux
Claude Bélanger	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau, et initiateur du Projet Caribou
Denis Mayers	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau et sous-comité Installations septiques
Dominique Grenier	Responsable de la création du site Web et mise à jour de ce dernier
Jean Trudel	Vice-président, et sous-comité Rives et littoral
Louise Brault	Secrétaire, sous-comité Bateaux et Carnet de bord
Michel Vézina	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau
Diane Lachaine	Présidente, sous-comité Rives et littoral

Michel Vézina a démissionné tout récemment.

Suite à l'invitation lancée par l'APELC aux deux maires et leurs conseillers à participer à notre Assemblée pour rencontrer et répondre aux questions de leurs citoyens, Diane Lachaine mentionne que le maire de Montcalm, Steve Larose, lui a répondu qu'il ne pouvait être présent; madame Hudon (présente à notre Journée du Lac Caribou le 22 mai 2005 et à la distribution des plants d'arbres), conseillère de Montcalm, ferait son possible pour être présente. Du côté de Saint-Faustin-Lac-Carré, aucune réponse du maire Pierre Poirier et du conseiller Marcel Chalifoux. Tant qu'à M. André Bourassa, conseiller et membre du CCE, il a répondu que malheureusement, il avait déjà un autre engagement à cette date.

### **3. Ouverture de la réunion - Constatation du quorum et état du membership**

Jean Trudel agit en tant que président de la présente assemblée. Constatation du quorum de l'assemblée, soit au moins 20 % des membres en règle.

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Un item est ajouté par Alain Leroux : soit au 17 Varia : Ensemencement du lac. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Dominique Grenier avec l'ajout mentionné, secondé par Louis Barot, et adoptée à l'unanimité.

### **5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2004 et suivis**

L'adoption du procès-verbal du 27 juin 2004 est proposée par Claude Bélanger, secondée par Ghislaine Lefrançois, et adoptée à l'unanimité.

### **6. Rapport annuel des activités, des finances 2004- 2005 et cotisation 2005-2006**

Diane Lachaine présente les rapports des activités et réalisations (Annexe II) 2004-2005, des finances 2004-2005 (Annexe III) :

- le site Internet est mis à jour régulièrement; le site Web et vos adresses de courriel ainsi que le Journal de l'APELC nous permettent de vous véhiculer les informations rapidement et régulièrement;
- le Carnet de bord est en bonne voie sur papier. Il est divisé en deux sections principales, soit les données physico-chimiques qu'on peut retracer depuis les années 1940 à ce jour, leur évolution, et les réalisations et activités de l'APELC. À voir bientôt sur le site;
- non seulement, nous devons mettre nos efforts sur les rives du lac, mais aussi sur ses tributaires. Nos efforts seront grandement diminués si nous négligeons les tributaires qui contribuent à la sédimentation du lac;
- le Programme du Suivi volontaire du lac avec le ministère du Développement durable, Environnement et Parcs a été effectué (trois prélèvements physico-chimiques de base sur la qualité de l'eau) et se poursuit cette année avec la deuxième partie, soit la caractérisation des bandes riveraines; nous poursuivons toujours à chaque deux semaines le relevé du disque de Secchi (servant à mesurer la turbidité de l'eau) dans les deux fosses du lac, notant les conditions de température et les activités sur le lac;
- en ce qui concerne les prescriptions de la firme Biofilia (engagée par Saint-Faustin-Lac-Carré en 2003) pour les correctifs à apporter aux ruisseaux tributaires, nous sommes toujours dans l'attente des actions à prendre par la municipalité, malgré nos fréquentes relances à ce sujet;
- les communications échangées avec les deux municipalités sont instaurées, se révèlent de bonne augure et se poursuivent sur une base régulière;
- le dossier bateaux : les deux municipalités ont passé les résolutions pour l'interdiction des embarcations motorisés, elles ont été transmises au ministère provincial des Affaires municipales. Le dossier est présentement entre les mains du fédéral (Transports Canada) et le processus administratif se poursuit en ce sens. Des relances régulières sont faites auprès de Transports Canada;
- suite à une rencontre avec le ministre Mulcair (Développement durable, Environnement et Parcs) et son attachée politique concernant le projet Caribou, ces derniers nous appuient, mais malheureusement un support financier ne peut être offert;
- La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré maintient la subvention pour le reboisement des rives cette année encore;
- publication du journal à l'automne 2004 et au printemps 2005 et nous nous proposons une prochaine édition pour l'automne 2005;
- vos adresses courriel facilitent grandement les communications ainsi que les deux babillards (fabriqués par Claude Bélanger et Benoît Leblanc, et la finition par Jean Trudel et Jean-Pierre Dumaine). Nous vous invitons à consulter régulièrement ces babillards où toutes nos communications sont affichées ainsi que les documents pertinents à la mission de l'APELC;

- par notre adhésion au CRE Laurentides, au RAL, à la Fapel, nous nous documentons pour vous transmettre des informations et données exactes sur la façon et les actions à prendre pour protéger notre environnement;
- une communication est établie aussitôt avec les nouveaux propriétaires pour les accueillir et promouvoir l'APELC;
- obtention de la subvention de \$100 de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré;
- la conception du Projet Caribou de Claude Bélanger afin de mettre sur pied un projet pour stabiliser et restaurer la qualité de l'eau, l'environnement du lac Caribou. Ce projet est appuyé par les deux municipalités. Nous recherchons l'aide financière (entre \$50,000 et \$75,000) auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs(Québec). Nous avons rencontré le député d'Argenteuil, David Whissell et reçu de ce dernier une lettre d'appui;
- pour les fosses septiques, les deux municipalités ont mis en place les dispositions pour en faire le relevé et faire respecter les règlements;
- l'APELC endosse la Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides
- lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2004, l'Assemblée avait voté pour une révision de la cotisation annuelle de \$20 à \$30. Le Conseil général lors d'une réunion a opté pour augmentation de \$5, ce qui est suffisant pour répondre aux besoins de l'Association; donc, la cotisation pour 2005-2006 est de \$25.
- présentation du Bilan financier 2004-2005 (annexe III);

## 7. Amendements à nos règlements

L'amendement à nos règlements concerne la procédure de nomination des officiers du Conseil général de l'APELC :

### **7. Responsabilités des membres du Conseil général**

#### **7.1 Responsabilités**

**7.1.1 Les personnes qui occupent les postes de président, vice-président, trésorier et secrétaire sont élues à la réunion du conseil général qui suit l'assemblée générale annuelle. Ils sont élus par et parmi les membres du conseil pour un mandat d'un an. Ils sont en poste jusqu'à la première réunion du conseil général suivant l'assemblée générale annuelle.**

L'amendement est proposé par Michel Lemoine, secondé par Jean Lemoine, adopté à l'unanimité.

## 8. Consultation des membres sur actions concernant la santé du lac

La mission et les priorités de l'APELC ont été établies en fonction des souhaits exprimés par les participants lors de la première assemblée du 8 juin 2003, suite à l'initiative de Diane Lachaine et Jean Trudel de former une association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou.

## 9. Priorités et plan d'actions 2005-2006

Jean Trudel mentionne que c'est vraiment la continuité de nos dossiers actuels :

- autres analyses du lac (relevé des plantes aquatiques et de l'envasement);
- la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré s'engage à faire le suivi des installations septiques;
- la circulation d'embarcations motorisées devrait être réglée sous peu;
- encouragement au reboisement et renaturalisation des rives;
- intérêt plus grand au bassin versant du lac.
- toujours relancer les municipalités pour faire appliquer la réglementation existante.

Diane Lachaine mentionne qu'actuellement la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a établi un plan d'action par le biais du CCE en différentes étapes, 2002 et 2003, analyses physico-chimiques des lacs; 2004, analyse du littoral des lac; 2005, relevé des plantes aquatiques et envasement des lacs (la municipalité de Montcalm participera financièrement à ces analyses en 2005). Suite à l'étude de 2005, Saint-Faustin-Lac-Carré

entreprendra le suivi systématique des installations septiques. Nous tentons d'avoir la même approche avec la municipalité de Montcalm.

Pour ce qui est du Lac Vert qui se déverse dans le Lac Caribou, les résidents du Lac Vert commencent à se préoccuper des effets nocifs sur l'environnement et certains ont même participé à la Journée du Lac Caribou le 22 mai 2005 (distribution de plants d'arbres).

Le plan d'actions 2005-2006 est proposé par Richard Tees, secondé par Diane Castonguay, adopté à l'unanimité.

#### **10. Prévisions budgétaires 2005-2006 (annexe V)**

Proposé par France Morin-Lemoine, secondée par René Patenaude, adopté à l'unanimité.

#### **11. Règlements et actions des municipalités en 2005-2006**

Il y aura élections municipales en novembre 2005. À Saint-Faustin-Lac-Carré, il y aura possibilité de vote par envoi postal pour les non-résidents seulement. Un formulaire d'inscription vous est parvenu avec votre compte de taxes foncières au printemps. Des formulaires sont aussi disponibles aujourd'hui si vous le désirez. Il est important que tous se prévalent de leur droit de vote, puisque les villégiateurs représentent un bassin financier important pour la municipalité, soit environ 62 % des payeurs.

La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a installé des pancartes sur la myriophylle, plante très agressive, dont aucun ennemi naturel n'est connu à date. Suite à l'étude de madame Saint-Cyr cet été, nous saurons si le Lac Caribou a été infesté.

La municipalité de Lac-Carré-Saint-Faustin amendera son règlement sur la protection des rives, lacs et cours d'eau en matière d'environnement suite aux recommandations du CCE qui touchera le déboisement, les quais, les travaux sur les rives, les corrections aux bâtiments, la coupe de gazon (lacs et ruisseaux).

Un rappel est fait sur les règlements qui s'appliquent dans les deux municipalités, soit les lumières, les chiens, le bruit, les feux et la musique.

Suite à des plaintes émises aux municipalités concernant un chien, dénommé Prince, qui se promène librement sur le territoire et à l'inaction de ces dernières, il est proposé par Gilles Trudel, secondé par Ghislaine Lefrançois qu'une lettre de plainte soit transmise à ces deux municipalités pour régler ce problème. Voir la résolution à la fin du présent procès-verbal.

#### **12. Élections s'il y a lieu**

Cette année, sept membres sont sortant, un ne se représente pas. Louise Brault, Dominique Grenier, Diane Lachaine, Benoît Leblanc, Denis Mayers et Jean Trudel ont présenté leur candidature signée d'au moins deux membres dans le délai prescrit, soit au moins une semaine avant l'assemblée générale. Aucune autre candidature n'a été reçue, et ils sont réélus pour un nouveau mandat de deux ans. Donc, il n'y aura pas d'élections et le Conseil général sera formé de sept membres.

Diane Lachaine mentionne que tout membre intéressé peut poser sa candidature appuyée d'au moins deux autres membres.

#### **13. Remise des prix «Reconnaissance 2004 »**

Cette année nous soulignons la contribution et l'implication spéciales de trois membres, soit :

- Micheline Bazinet, rédactrice du Journal
- Pierre Lussier, conseiller spécial
- Richard Tees, communications avec la municipalité de Montcalm et dossier des installations septiques.

En reconnaissance de leur travail, de leur intérêt et de leur support à la cause de la protection de l'environnement du lac Caribou, Diane Lachaine leur décerne un cadre laminé.

#### **14. Recrutement de personnes ressources, divers comités : l'histoire du lac, comité sélection prix reconnaissance, journal et activité sociale**

Le Conseil général recherche des personnes ressources qui ont du temps à consacrer comme bénévoles sur certains comités tels que :

- histoire du lac relatant les premières personnes à s'installer, leur mode de vie, les intervenants, l'évolution jusqu'à nos jours; Claude Trudel, ayant une formation d'historien, nous a préparé un canevas de travail et diverses sources de renseignements. Le travail consistera en la rencontre des premières familles, collectes de photos, recherches sur Internet, auprès des municipalités, ministères, etc.;
- comité de sélection pour le prix reconnaissance;
- collaborateurs à la rédaction du journal;
- organisation d'une activité sociale pour tous.

Nous vous demandons de communiquer avec un des membres du Conseil général afin de nous proposer vos services et idées.

#### **15. Informations diverses : vos installations septiques 10<sup>e</sup> anniversaire du RAL**

Rappel de Claude Bélanger sur la capacité maximale à l'heure d'une installation septique, de la non-conformité de certaines installations et/ou d'autres installées trop près des rives.

Cette année, c'est le 10<sup>e</sup> anniversaire du RAL. Pour marquer cet anniversaire, une journée de festivités familiales est organisée samedi le 13 août 2005 au CTEL pour permettre aux différentes associations de lacs de fraterniser et de sensibiliser tous à la protection de l'environnement. À cette occasion, il y aura diverses activités, telles que course au trésor, concours de pêche, course de canots, etc., le tout amicalement entre les associations. Un méchoui suivra ainsi qu'un feu de camp, observation et repérage des étoiles, animation musicale. L'invitation est lancée à tous. Veuillez communiquer avec Diane Lachaine pour l'achat de vos billets.

#### **16. Période de questions**

Alain Leroux s'informe sur la teneur du Projet Caribou. Claude Bélanger lui répond que ce projet vise à mettre sur pied un projet pour stabiliser et restaurer la qualité de l'eau, l'environnement du lac Caribou et qui servira de modèle pour la province. Le support de personnes spécialisées en la matière sera requis pour mener à bien ce projet et aura une portée informatique sur les résultats obtenus qui seront incorporés sur notre site Web.

Élie Arshoun déplore que la subvention de Saint-Faustin-Lac-Carré à l'APELC ne soit que de \$100. Jean-Louis Chalifoux : ne pourrait-on pas instaurer une taxe pour aider les associations à la cause de la protection de l'environnement des lacs ? Claude Bélanger préfère garder un niveau d'indépendance face aux municipalités et à notre budget. Quant à Catherine Saint-Jacques, même avec la subvention de \$100, ne pourrait-on pas envisager de recevoir plus d'appui et d'actions concrètes de la municipalité ? Diane Lachaine résume en constatant qu'il est préférable de garder notre indépendance, mais de continuer à entretenir un climat de bonne collaboration avec les municipalités.

Pierre Benoît est préoccupé par les dommages causés par les castors, pourrait-on les "trapper" ? Jean Trudel mentionne que le castor n'a plus de prédateur naturel, que la fourrure du castor n'a plus beaucoup de valeur monétaire et que les trappeurs s'en désintéressent. Claude Bélanger conseille de porter une attention particulière aux essences d'arbres que nous plantons, en évitant les bouleaux, merisiers et trembles dont sont friands les castors, et de protéger avec de la broche les troncs pour minimiser les actions des castors. De plus, les castors ne s'attaquent pas aux résineux.

Ghislaine Lefrançois demande si l'accès au lac sur le chemin privé appartient à la famille Lamoureux. Claude Bélanger dit que ce chemin est considéré tout de même comme public et Jean Trudel contactera Luc Lamoureux pour convenir de minimiser l'accès et reboiser cette partie de terrain.

Élie Arshoun demande où est en la possibilité du vidange collectif des installations septiques. Diane Lachaine répond qu'après s'être informée sur l'implantation d'un programme de vidange collectif, il n'y a aucun avantage monétaire à ce faire pour le moment avec les compagnies contactées. Nous continuons nos recherches et vous reviendrons.

Également, il s'informe si on ne pourrait avoir un babillard qui servirait pour afficher de la publicité et/ou articles à vendre ou donner. Diane Lachaine répond que ce genre d'affichage est à l'encontre de la mission de l'APELC, un contrôle rigoureux serait nécessaire, en plus des coûts de matériaux et de main-d'œuvre pour l'érection dudit babillard.

Alain Leroux dénote beaucoup de poussière soulevée sur le chemin qui retombe aux abords du lac, ceci ajoute à la dégradation. On propose de circuler à vitesse réduite pour améliorer la situation.

L'APELC peut-elle intervenir sur la circulation intense et bruyante des véhicules hors route demande Catherine Saint-Jacques ? Diane Lachaine : ce problème relève plutôt du niveau provincial, et il y a présentement des consultations tenues à ce sujet dans la province.

## 17 Varia

- **Ensemencement du lac**

Diane Lachaine mentionne qu'il y a environ cinq ans, un semencement de truites avait été fait, mais sans grand résultat.

L'an dernier lors d'une assemblée générale du RAL, un spécialiste en semencement avait été invité, M. Luc Guillemette, biologiste de la firme Pémesseu de Trois-Rivières, firme spécialisée dans la caractérisation des lacs, l'inventaire de la faune, les aménagements fauniques et l'ensemencement. Il ressort de son exposé que des analyses et études doivent être faites avant un semencement réussi pour optimiser la pêche sportive et diversifiée dans les lacs, tels la régénération des frayères, l'installation de frayères artificielles, la température de l'eau, la turbidité, les poissons existants sont-ils compatibles de coexistence avec la truite, etc. Alain Leroux accepte de créer un comité en ce sens et Richard Tees collaborera en lui fournissant l'expérience passée qu'il a eue dans ce domaine.

## 18. Fermeture de la réunion

La prochaine assemblée sera convoquée pour le début de l'été 2006

L'assemblée est levée à 12h20.

CCE : Comité consultatif en environnement  
FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs  
RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC  
CRELA / CRE : Conseil régional de l'Environnement des Laurentides  
SFLC : Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

**RÉSOLUTION**

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT DU LAC CARIBOU (APELC)**

À l'Assemblée générale annuelle de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC), tenue le 26 juin 2005 au CTEL, et à laquelle sont présents :

Diane Lachaine, présidente,  
Jean Trudel, vice-président,  
Louise Brault, secrétaire,  
Benoît Leblanc, trésorier,

les membres du Conseil général, soit : Claude Bélanger et Denis Mayers,

ainsi que 32 membres en règle dont la liste est ci-jointe

formant quorum sous la présidence de Diane Lachaine et du président de l'assemblée Jean Trudel

\*\*\*\*\*

**Résolution :**

**APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES**

ATTENDU QUE le Conseil général de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou (APELC) appuie ce règlement;

ATTENDU QUE les membres de l'APELC se plaignent de l'errance du gros chien noir qui se promène librement sur nos propriétés;

ATTENDU QUE ledit chien laisse ses excréments sur nos terrains;

ATTENDU QUE ledit chien a mordu une résidente du Lac Caribou;

ATTENDU QUE certains propriétaires laissent leurs chiens attaché à l'extérieur et que ces chiens jappent sans cesse, de jour et de nuit, nuisant ainsi à la quiétude et jouissance des propriétés environnantes du Lac Caribou;

ATTENDU QUE les plaintes déposées par des propriétaires auprès des municipalités et/ou de la Sûreté du Québec n'ont mené à aucune action concrète pour remédier à ces déplorables situations;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Gilles Trudel  
ET APPUYÉ PAR Ghislaine Lefrançois,  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC) s'adresse aux municipalités concernées, soit Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm pour déposer officiellement une plainte et suivre ce dossier à la satisfaction de tous.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

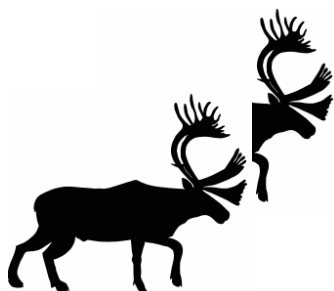
Par la secrétaire Louise Brault \_\_\_\_\_

Et la présidente Diane Lachaine \_\_\_\_\_

le 26 juin 2005 au CTEL







# APELC

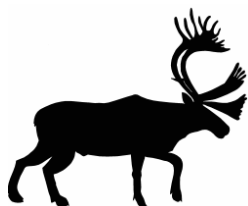
Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou

## ANNEXE I

### MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 JUIN 2005

- 1 - Arshoun, Élie
- 2 - Barot, Louis
- 3 - Bélanger, Claude
- 4 - Benoît, Pierre
- 5 - Brault, Claire (représentée par Louise Brault)
- 6 - Chalifour, Jean-Louis
- 7 - Charrette, Jean-Pierre
- 8 - Côté, Lucie
- 9 - Des Marais, Pierre II (représenté par Ghislaine Lefrançois)
- 10 - Desjardins, Jocelyn
- 11 - Dionne, Michel
- 12 - Dumaine, Jean-Pierre
- 13 - Gauvin, Mario
- 14 - Grenier, Dominique
- 15 - Lachaine, Diane
- 16 - Laviolette-Dessureault, Gisèle
- 17 - Leblanc, Benoît
- 18 - Lemoine, Jean
- 19 - Lemoine, Michel
- 20 - Leroux, Alain
- 21 - Mayers, Denis
- 22 - Mayers, Gerald
- 23 - Morin-Lemoine, France
- 24 - Patenaude, René
- 25 - Pilon, Michel
- 26 - Pruneau, François (représenté par Sylvie Dandurand)
- 27 - Rico, Nathalie
- 28 - Soublière, Marc-André
- 29 - Tees, Richard
- 30 - Trudel, Gilles
- 31 - Trudel, Jean
- 32 - Winnikoff, Henry

APELC, 4091, chemin Desjardins, - Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2



# APELC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou

## ANNEXE II

### **Bilan des réalisations du plan d'action 2004-2005**

#### **1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association**

- ⇒ Mettre sur notre site Internet et alimenter régulièrement le carnet de bord du lac. **Fait bientôt sur le site de l'APELC.**

#### **2. Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires**

- ⇒ Effectuer au cours de l'été, de mai à novembre, les analyses de la qualité de l'eau : **Réalisé données dans journal d'automne 2004.**
- ⇒ Faire les trois prélèvements et relevés aux deux semaines pour le Suivi volontaire du lac avec le Ministère de l'Environnement du Québec. **Réalisé**
- ⇒ Surveiller les quatre ruisseaux tributaires du lac et voir à ce que les corrections prescrites par le biologiste de Biofilia soient réalisées. **Après plusieurs interventions auprès de la municipalité, les travaux pour contrer l'érosion du principal tributaire sur le chemin du lac Caribou se font toujours attendre.**
- ⇒ Développer un partenariat entre SFLC, Montcalm et le Conseil général . **Réalisé et a améliorer continuellement.**
- ⇒ Faire le suivi du dossier bateaux auprès des diverses instances gouvernementales. **Réalisé**
- ⇒ Obtenir l'aide des instances gouvernementales afin de réaliser le projet Caribou. **En l'absence de budget, une collaboration et des communications avec le ministre Mulcair son attachée politique madame Lacoursière sont en cours.**

### 3. Les sédiments et la prévention du déboisement et la promotion de la revégétalisation des rives

- ⇒ Informer les membres de l'association sur les conséquences de la destruction des rives et des avantages de la revégétalisation des techniques et composantes (arbres et arbustes)
- ⇒ En mai, répéter la journée de distribution d'arbres si on peut encore en avoir du Ministère des Ressources naturelles.
- ⇒ Informer les membres sur la documentation existante et les informer concernant des endroits où ils ont accès aux arbres et arbustes adaptés aux besoins.
- ⇒ Informer les membres de la subvention municipale de SFLC pour le reboisement et en promouvoir son utilisation
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon près du lac et à revégétaliser les rives. Mettre sur pied un projet collectif de reboisement avec un objectif précis d'amélioration et avoir des mesures incitatives
- ⇒ Collaborer avec les municipalités pour le respect des normes environnementales des installations septiques. Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation **Réalisé et très important de poursuivre.**

### 4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web. **Réalisé**
- ⇒ Produire un journal de l'association deux fois l'an. **Réalisé**
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin. **Réalisé**
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et organiser des formations. **Réalisé**
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que \* CCE, FAPEL, RAL, CRELA..., et informer les membres de tout sujet d'intérêt. **Réalisé**

### 5. Recrutement et maintien du nombre de membres

- ⇒ Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC. **Réalisé**
- ⇒ Avoir un plan pour accueillir les nouveaux membres et les nouveaux propriétaires. **Réalisé, tous les nouveaux propriétaires ont été rejoints et sont devenus membres de l'APELC.**

\*

**CCE : Comité consultatif en environnement**

**FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs**

**RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC**

**CRELA : Conseil régional de l'environnement des Laurentides**

Conseil général, juin 2005



# APELC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou

## ANNEXE III

### RAPPORT DES FINANCES 2004-2005 (APELC)

#### Bilan financier

Solde en banque au 20 juin 2004	561.51 \$	
<b>Entrées / Revenus</b>		
Cotisation membres 2004 - 54 x 20 \$	1080,00 \$	
Cotisation membres 2005 18 x 25 \$	450,00 \$	
Subventions 2004 SFCL	100,00 \$	
et RAL suivi du lac	100,00 \$	
	<hr/>	
<b>Total des entrées / revenus</b>	<b>2291.51 \$</b>	<b>2 291,51 \$</b>

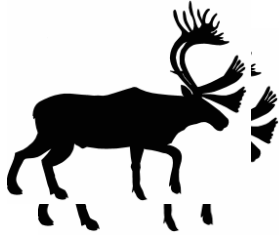
#### Dépenses

Journal APELC	295.49 \$	
Assemblée générale	142.10 \$	
Site Internet 2003-2004	140.27 \$	
Frais de réunion (Documents)	79.06 \$	
Deux babillards (Matériaux)	197.97 \$	
1 Conférencier	50,00 \$	
Cotisations 2004-2005: RAL	50,00 \$	
CRE Laurentides	30,00 \$	
FAPEL	75,00 \$	
frais bancaire	19.50\$	
Analyses et matériel	25,00 \$	
	<hr/>	
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 104.39\$</b>	<b>1 104.39 \$</b>

#### **Solde au compte au 26 juin 2005**

**1 187.12 \$**

Juin 05  
Benoit Leblanc trésorier



# APELAC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou

## ANNEXE IV

### Objectifs et plan d'action 2005-2006

#### 6. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires.
- ⇒ Mettre notre carnet de bord sur notre site Internet afin de bien informer nos membres.
- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires.
- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau.
- ⇒ Voir à ce que les corrections prescrites par Biofilia soient réalisées.
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau.
- ⇒ Accroître le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELAC.
- ⇒ Assurer le suivi du dossier bateau auprès des diverses instances gouvernementales.
- ⇒ Maintenir les communications régulières avec les instances gouvernementales afin de réaliser le projet Caribou.

#### 7. Les installations septiques

- ⇒ S'assurer qu'aucune installation septique défectueuse ne se déverse dans le lac.
- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques.
- ⇒ Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation.

## 8. Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturalisation des rives

- ⇒ Conscientiser les riverains des conséquences graves pour notre lac engendrées par l'érosion.
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de revégétalisation.
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives
- ⇒ Au printemps 2006, communiquer les résultats de l'analyse du littoral effectuée cet été et mettre de l'avant les actions requises.
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes.
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac.

## 9. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web.
- ⇒ Rendre disponible l'information via nos babillards.
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an.
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin.
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et de formation.
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que \*CCE, FAPEL, RAL, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt.

## 10. Recruter et maintenir le nombre de membres

- ⇒ Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC.
- ⇒ Accueillir les nouveaux propriétaires et les rencontrer pour qu'ils deviennent membres.

**\*CCE : Comité consultatif en environnement**

**FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs**

**RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC**

**CRELA : conseil régional de l'environnement de Laurentides**

Conseil général, juin 2005



# APELC

Association pour la protection de  
l'environnement du Lac Caribou

## ANNEXE V

### Prévisions budgétaires 2005-2006

<b>Entrées / revenus</b>			
	Cotisations 70 membres x 25 \$	1 750,00 \$	
	Subvention SFLC	100,00 \$	
<b>Total des entrées / revenus</b>		<b>1 850,00 \$</b>	<b><u>1 850,00 \$</u></b>
<b>Dépenses</b>			
	Cotisations aux Associations	155,00 \$	
	Analyses	150,00 \$	
	Assemblée générale	175,00 \$	
	Site Internet	75,00 \$	
	Journal APELC (2 éditions)	225,00 \$	
	Conférenciers	150,00 \$	
	Timbres	100,00 \$	
	Papeterie	150,00 \$	
	Frais de réunion	125,00 \$	
	Babillards et affichages	250,00 \$	
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 555,00 \$</b>	<b><u>1 555,00 \$</u></b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>			<b><u>295,00 \$</u></b>

juin 05  
Benoit Leblanc, trésorier